



## AGENTM : LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'AVERTISSEMENTS TAXÉS

SIGI

Mathilde Esquirolea

Depuis quelques années, les communes luxembourgeoises utilisent l'application « PoliteSS » pour émettre les avertissements taxés dans le cadre d'infractions au code de la route. Le contrat couvrant l'utilisation de cette application est arrivé à expiration. Afin d'accompagner les communes dans cette mission de sécurisation de voiries et de la circulation, le SIGI a développé un nouveau produit, baptisé AgentM, destiné aux agents municipaux. Mathilde Esquirolea, experte métier de l'application, nous présente son fonctionnement et les avantages d'une telle solution.

*Comment est né le produit AgentM et que fait-t-il ?*

C'est avant tout la réponse à un besoin. Les communes utilisaient une application mobile, « PoliteSS », basée sur la législation allemande et supportée par la Police Grand-Ducale qui, elle, désirait mettre fin à ce support.

C'est ainsi que l'ASAM (Association des Agents Municipaux) a pris contact avec le SIGI afin de savoir s'il était possible de créer une solution d'émission des avertissements taxés. Les premières discussions ont démarré en 2018, mais nous avons préféré attendre le déploiement de SIGINOVA afin d'offrir un produit innovant complet et pas uniquement une application mobile.

AgentM est une solution qui se compose d'une application couplée à une imprimante mobile permettant à l'agent municipal de contrôler dans sa commune le bon respect du règlement et, le cas échéant, de dresser un avertissement taxé. Pour les communes faisant usage d'une solution papier, le backoffice SIGINOVA permet d'encoder l'avertissement taxé dans le système. L'agent n'a plus la nécessité de se déplacer au commissariat. L'application backoffice SIGINOVA permet également de se substituer à la solution mobile si cette dernière n'était pas disponible.

*Des communes ont-elles déjà essayé AgentM ?*

Nous avons créé ce produit avec l'ASAM et la Police et avons organisé plusieurs conseils techniques pour travailler sur les derniers ajustements. Cette association a été représentée par les communes de Mersch, Hesperange, Leudelange et Esch-sur-Alzette. Un système existe déjà à Esch ou à Luxembourg-Ville, mais celui-ci ne fonctionne qu'en mode online et nécessite une bonne couverture Wifi pour synchroniser les données à distance. Cela pose un problème pour les communes rurales qui connaissent à l'heure actuelle des soucis du point de vue de leur réseau.

Quant à notre système, il fonctionnera aussi bien en mode online qu'offline. Lorsque l'agent démarre sa journée, l'application mobile se synchronise. En soi, cette dernière n'a pas d'intelligence propre car nous utilisons l'une des forces du SIGI qui est de mettre à disposition des communes leurs données, à savoir les registres, les adresses, etc.



Si une nouvelle adresse est par exemple ajoutée, celle-ci se synchronise automatiquement avec SIGINOVA et le mobile se mettra à jour au niveau des données communales.

L'un des avantages de SIGINOVA est qu'il peut contenir un règlement général et communal. Le premier est commun à toutes les communes (infractions, amendes, etc.), le second permet d'ajouter des fonctions plus spécifiques pour chaque commune comme le stationnement des camionnettes qui n'ont pas le droit de se garer en soirée dans les rues où il y a des habitations.



AgentM fonctionnera aussi bien en mode online qu'offline



*Des formations sont-elles prévues pour les futurs utilisateurs d'AgentM ?*

Contrairement aux employés communaux, les agents n'avaient jusqu'alors pas besoin d'accéder à SIGINOVA ou à GESCOM.

Lors du déploiement du produit, nous présentons ses fonctionnalités de façon globale. Il s'en suit une phase de test qu'il suffit d'activer dans SIGINOVA, pour terminer avec une petite formation. La prise en main du produit AgentM est facilitée par une interface utilisateur moderne, intuitive et respectant parfaitement le processus métier.

Nous ne nous positionnons pas dans une relation fournisseurs-clients, mais bien dans un partenariat où nous aidons les communes à gérer leurs missions et leurs services aux citoyens. Si de nouveaux besoins apparaissent lors de l'utilisation d'AgentM, ou de toute autre application, nous pourrions les ajouter facilement grâce à la grande souplesse de SIGINOVA. C'est en travaillant avec les utilisateurs sur le terrain que nous pouvons définir de nouvelles solutions.



### Les avantages de SIGINOVA

- Approche collaborative
- Vitesse élevée dans la création de produits et services
- Design intuitif centré sur l'utilisateur
- Interopérabilité avec des solutions existantes
- RCPD by design
- Made in Luxembourg
- « Re-usability » des fonctionnalités développées



### Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique

11, rue Edmond Reuter  
L-5326 Contern  
www.sigi.lu